



child care

# BRIEFingNOTES

## Huit mythes à propos des services éducatifs et de garde à l'enfance: Résumé

Cette note documentaire fait la synthèse de *Fact and Fantasy: Eight Myths About Early Childhood Education and Care* (Gordon Cleveland and Michael Krashinsky, Economics, Division of Management, University of Toronto at Scarborough); on peut obtenir une version imprimée du rapport complet ou le télécharger à partir du site Web suivant: [www.childcarecanada.org](http://www.childcarecanada.org) (disponible uniquement en anglais).

Nous croyons qu'il est bon pour les enfants d'être confiés à des services éducatifs et de garde à l'enfance et nous croyons que c'est bon pour leurs mères, pour leurs familles et pour la société en général. Si vous êtes en train de lire ce document, sans doute partagez-vous notre point de vue. Pourtant, au Canada, les gouvernements ne se sont toujours pas engagés à trouver les moyens de subventionner les services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité de façon à ce qu'ils soient universellement accessibles à tous les enfants.

Venons-en à notre propos. Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens doutent de la pertinence d'investir des fonds publics dans les services de garde à l'enfance. Il existe, au fait, une série d'arguments pour étayer cette position. On les entend souvent dans les débats publics et, à la radio, dans les lignes ouvertes. Ils réapparaissent régulièrement dans nos journaux sous la plume de quelque chroniqueur belliqueux. Les députés fédéraux et provinciaux qui s'opposent au financement des services de garde les utilisent à qui mieux mieux. Enfin, ce sont ces arguments qui parviennent, fois après fois, à dissuader les gouvernements d'agir sur le dossier du développement de la petite enfance et des services de garde lorsqu'il se retrouve à l'avant-scène.

Ces arguments, si souvent réitérés, en vertu de leur familiarité, se voient attribuer une certaine crédibilité. Et, paradoxalement, parce qu'ils sont familiers, ils sont rarement scrutés de très près.

Pourtant, lorsqu'ils sont soumis à une analyse détaillée, ils perdent rapidement de leur force. En effet, des arguments aux apparences solides contre les services de garde sont réduits à des préoccupations mineures que de bonnes politiques publiques, bien conçues et attentionnées parviendront facilement à contourner. Plus on y regarde de près, plus les avantages liés à de bons services éducatifs et de garde à l'enfance sautent aux yeux tout comme, d'ailleurs, les conséquences économiques résultant de l'inaction.

Dans ce document, nous dressons un bref portrait de ces arguments (les huit mythes) et nous esquissons notre réplique. Comme nous sommes des économistes, notre réaction, dans bien des cas, a une forte saveur économique. Ces deux documents s'ajoutent à une première analyse économique, réalisée en 1998, et faisant l'objet d'un ouvrage intitulé *Les avantages et les coûts liés à de bons services de garde à l'enfance: Justification économique en faveur de l'investissement public dans nos jeunes enfants*, également publié par l'Université de Toronto.

Il est fréquent d'entendre les huit mythes suivants :

1. Les enfants, lorsqu'ils sont jeunes, ont besoin d'une mère qui s'occupe d'eux à temps plein
2. Les services de garde sont nuisibles aux enfants
3. Les contribuables ne devraient pas avoir à payer pour les enfants des autres
4. Les parents sont toujours les meilleurs juges
5. Les politiques publiques désavantagent les mères qui restent à la maison.
6. Les mères préféreraient rester à la maison pour s'occuper de leurs propres enfants
7. Les services de garde s'attaquent aux valeurs familiales
8. Les coûts des services éducatifs et de garde à l'enfance sont trop élevés, la société n'a pas les moyens de les assumer.

## Mythe 1: Les enfants, lorsqu'ils sont jeunes, ont besoin d'une mère qui s'occupe d'eux à temps plein

L'argument se présente sous deux formes.

- L'argument de « l'attachement » suggère que lorsque les liens entre la mère et l'enfant sont régulièrement coupés (par des séparations fréquentes) au cours de la petite enfance, l'enfant tisse des liens affectifs moins serrés avec sa mère, ce qui entraînerait des conséquences négatives à long terme au chapitre de son développement social.
- L'argument plus général du « travail » de la mère porte moins sur la psychologie que sur les contraintes de temps. Si une mère travaille durant les premières années de vie de son enfant, en vertu de cet argument, son enfant ne recevra pas suffisamment d'attention et de soins individuels, de sorte que son développement cognitif sera retardé comparativement à celui d'enfants dont les mères restent à la maison. Et ce sera encore plus vrai dans le cas où la mère travaillerait à temps plein.

### Réplique au mythe 1

- Une grande partie de la preuve relative à « l'attachement » provient d'études qui ne contiennent pas d'information sur les caractéristiques des services de garde<sup>1</sup> que reçoivent les enfants. Dans une recherche d'envergure, réalisée aux États-Unis, on retrouve toutefois des données à cet effet. L'étude du *National Institute for Child Health and Human Development (NICHD)* a effectivement démontré que la garde de nourrissons avait des effets négatifs sur la formation des liens affectifs entre mère et enfant uniquement lorsque les enfants étaient confiés à un service de garde pour des périodes prolongées ou de mauvaise qualité et que de surcroît les soins maternels manquaient de constance et de sensibilité. De façon générale, on a trouvé que les services de garde de bonne qualité jouaient un rôle protecteur dans le cas d'enfants dont les familles étaient à risque. Les services de garde de qualité inférieure ne jouaient pas ce rôle.
- Des recherches, notamment aux États-Unis, ont laissé entrevoir, qu'en moyenne, le travail de la mère, au cours de la première année de vie de son enfant, avait des effets négatifs sur le développement subséquent de l'enfant. La plupart de ces études se sont appuyées sur la *National Longitudinal Survey of Youth*. Or, cette enquête ne dispose d'aucun renseignement sur la qualité des services de garde fournis aux jeunes enfants ni sur la constance ou la qualité des soins reçus à la maison. Il se pourrait très

bien que les effets négatifs observés et attribués au travail de la mère, aux États-Unis, soient, en fait, le résultat de la qualité généralement médiocre des services de garde dans ce pays.

- L'étude du *National Institute for Child Health and Human Development (NICHD)* a contribué substantiellement à clarifier les choses puisqu'elle fournit des renseignements sur la qualité des services de garde et sur la qualité des soins reçus à la maison. L'étude du *NICHD* a observé un certain nombre d'effets négatifs sur les tests de maturité scolaire d'enfants de trois ans dont la mère avait été active sur le marché du travail avant qu'ils aient atteint l'âge de neuf mois et ce, même après avoir contrôlé pour d'autres facteurs. Ces effets négatifs sur la maturité scolaire des enfants sont importants mais relativement faibles (à titre d'exemple, ils sont beaucoup moins importants que les effets négatifs attribuables au fait d'avoir des frères et des sœurs plus âgés dans la famille ou au fait d'être un garçon plutôt qu'une fille). De plus, les résultats de l'étude *NICHD* indiquent que ces effets peuvent être contrés par les retombées positives attribuables à la fréquentation d'un bon service de garde à l'enfance ou à des soins plus constants et attentionnés dispensés à la maison
- Maintenant que la plupart des parents salariés au Canada ont accès à un congé de maternité ou à un congé parental d'une durée d'un an, l'incidence d'enfants de moins d'un an gardés pour des périodes prolongées est beaucoup moins élevée au Canada qu'aux États-Unis, le pays d'où proviennent ces résultats. Le débat sur les services de garde au Canada porte surtout sur les enfants âgés de plus d'un an de sorte que les résultats étatsuniens ne s'appliquent pas vraiment aux politiques publiques canadiennes.
- En d'autres termes, le travail de la mère et les services de garde à l'enfance pourraient effectivement soulever certaines réserves dans le cas d'enfants de moins d'un an, mais ces réserves ne valent que pour certains enfants et seulement dans le cas de services de garde de mauvaise qualité et de soins inadéquats à la maison. La formation des liens affectifs entre la mère et l'enfant n'est pas un problème dans la plupart des familles qui ont recours à des services de garde, même si les enfants y sont confiés pendant des périodes relativement longues lorsqu'ils sont jeunes. Tous les parents le savent : élever une famille, surtout quand les enfants sont jeunes, est une question d'équilibre. Les politiques publiques devraient s'attaquer aux problèmes de conciliation travail et famille et multiplier les mesures de soutien destinées aux familles avec de très jeunes enfants. Il faudrait augmenter la quantité de services de garde à l'enfance de qualité et les rendre abordables pour les familles qui en ont besoin. Enfin, il faudrait que les parents, qui n'y ont pas droit

<sup>1</sup> Note de traduction : pour les fins de ce rapport, l'expression « service de garde » exclut la garde d'un enfant par son parent

- actuellement, soient admissibles aux prestations de maternité ainsi qu'au congé de maternité et au congé parental.

## Mythe 2: Les services de garde sont nuisibles aux enfants

Cet argument suggère que les enfants qui restent à la maison durant leur petite enfance arrivent mieux préparés à l'école et pour la vie en général. En tant que variante du mythe 1, il défend l'idée que les services de garde auraient un effet négatif sur le développement social et cognitif des enfants et que les sommes supplémentaires qu'on y investit seraient du gaspillage puisque les services de garde de bonne qualité ne sont pas mieux pour les enfants que les services de garde de qualité inférieure. Ainsi, il ne serait pas très sensé d'affecter des ressources aux services éducatifs et de garde à l'enfance étant donné que ces dépenses sont fondamentalement improductives.

### Réplique au mythe 2

- Nous savons déjà que les premières années d'école sont celles qui ont le plus d'influence sur le développement ultérieur des enfants. Il s'ensuit donc logiquement que les années qui précèdent l'école sont aussi importantes, sinon plus importantes, pour jeter les bases du développement et de l'apprentissage d'un enfant. S'il est justifié de dépenser pour l'école primaire, investir au chapitre de l'éducation de la petite enfance est tout aussi justifié, nous semble-t-il. Actuellement au Canada, pour chaque dollar de fonds publics investi dans les soins et les services éducatifs préscolaires, il se dépense quarante dollars dans les programmes d'éducation destinés à tous les autres groupes d'âge!
- Des études portant sur les programmes *Head Start* aux États-Unis (des programmes d'éducation préscolaire offerts à temps partiel – soit une partie de journée ou une partie de semaine – et annuellement, à plus de 800 000 enfants, âgés de trois et de quatre ans, issus de milieux défavorisés) ont démontré leurs effets positifs significatifs, jusqu'en cinquième année, sur l'apprentissage du langage et sur le rendement scolaire d'enfants blancs (habiletés langagières en hausse de 6% et redoublement en déclin de 47%). Ces effets positifs significatifs persistent pendant au moins vingt ans, à mesure que les enfants vieillissent, et ils ont des retombées positives sur l'achèvement des études secondaires et sur la poursuite d'études collégiales. Des effets positifs significatifs se manifestent également au chapitre des habiletés langagières des enfants noirs, mais ils disparaissent une fois que ces enfants ont atteint la cinquième année à cause de la qualité médiocre des écoles publiques que fréquentent beaucoup d'enfants afro-américains. En dépit de cela, les effets sociaux positifs du programme *Head Start* sur le développement des enfants afro-américains se font encore sentir après vingt ans
- En vertu du projet *Carolina Abecedarian*, des enfants issus de familles vulnérables à faible revenu ont fréquenté, à partir de la naissance jusqu'à cinq ans, un service éducatif et de garde à l'enfance à temps plein. L'étude a suivi les enfants jusqu'à ce qu'ils aient atteint vingt et un ans. Les effets positifs du programme sur le développement cognitif de ces enfants, sur leur rendement scolaire, sur leurs revenus ultérieurs, sur leur santé et sur le revenu de leurs familles sont tel que la valeur du rendement social et économique est quatre fois plus élevée que le coût du programme lui-même.
- La recherche du *National Institute for Child Health and Human Development (NICHD)*, un projet de recherche d'envergure et innovateur, a trouvé que, de façon générale, les services de garde à l'enfance lorsqu'ils sont de bonne qualité ont des effets positifs significatifs sur les enfants jusqu'à l'âge de trois ans et ce, toutes origines confondues. Premièrement, la qualité des services de garde influe sur pratiquement tous les aspects du développement des enfants et ce, sans égard à leur situation et à leur origine. Deuxièmement, les enfants qui bénéficient d'un bon service de garde et dont les parents s'occupent à la maison sont en meilleure posture que les enfants qui restent à la maison sans fréquenter de service de garde. Évidemment, comme la nature des soins que prodiguent les parents à leurs enfants (sensibles et attentionnés ou non) est plus déterminante au chapitre de leur développement, un service de garde de bonne qualité ne pourra atténuer que partiellement les effets négatifs associés à une famille dysfonctionnelle.
- L'analyse récente de la recherche en matière de développement de l'enfant, menée par le *U.S. National Research Council and Institute of Medicine (Neurons to Neighbourhoods: The Science of Early Childhood Development)*, arrive à la conclusion qu'il existe une corrélation entre la qualité supérieure d'un service de garde et les résultats que souhaitent tous les parents pour leurs enfants soit la capacité à coopérer avec les adultes, à entrer en relation avec leurs pairs et à entretenir de bons rapports avec eux et à s'initier aux mathématiques et à la lecture
- Nous ne voulons pas dire que les services éducatifs et de garde à l'enfance sont la solution miracle et qu'ils règlent tous les problèmes. L'environnement familial est plus déterminant que le service de garde. Un bon environnement familial, affectueux et attentionné, aura des retombées positives et déterminantes sur le développement de l'enfant. Mais voilà, il n'est pas simple pour des politiques publiques de modifier l'environnement familial. En bout de ligne, l'accroissement du revenu familial et les programmes de soutien à la famille n'ont que des effets négligeables. Il est, par ailleurs possible d'améliorer

radicalement la qualité observée dans la plupart des services de garde par des politiques publiques et la preuve existe comme quoi de telles mesures auraient des effets positifs substantiels sur la vie de la plupart des enfants.

### Mythe 3: Les contribuables ne devraient pas avoir à payer pour les enfants des autres

Cet argument part du principe que comme ce sont les parents qui prennent la décision d'avoir des enfants, il leur appartient d'assumer les coûts de leur décision. En d'autres termes, on ne devrait pas s'attendre à ce que les contribuables sans enfant ou ceux dont les enfants sont déjà élevés aient à contribuer à l'éducation des enfants des autres.

#### Réplique au mythe 3

- Cet argument considère implicitement que les enfants sont, pour l'essentiel, un bien de nature privée dont seuls les parents bénéficient. En fait, il en va de l'intérêt public d'avoir des services de garde à l'enfance de bonne qualité et cet intérêt public justifie d'y investir des fonds publics.
- Les enfants qui ont accès à de bons services de garde grandissent pour devenir de meilleurs citoyens et citoyennes, de meilleurs travailleurs et travailleuses. Les enfants et leurs familles en bénéficient, certes, mais les autres Canadiens et Canadiennes aussi. Ces enfants rapportent à la société tant au chapitre des impôts qu'ils versent qu'au chapitre de leur participation citoyenne
- Les parents s'occupent bien de leurs enfants mais la plupart des familles n'ont pas les moyens de se procurer un service de garde dont la qualité est suffisamment élevée pour générer tous les avantages souhaités par la société. En versant du financement aux services de garde, leur qualité sera accrue et, par le fait même, le nombre d'avantages dont bénéficiera la société dans son ensemble.
- L'accès à de bons services de garde permet à un plus grand nombre de parents de travailler. Cela procure des avantages directs aux parents par le salaire qu'on leur verse, certes, mais il faut voir que la société retire également d'importants bénéfices par les impôts que paient ces parents. Et cela vaut notamment pour les parents assistés sociaux : la diminution des coûts sociaux résultant du passage de l'aide sociale au travail rémunéré est substantielle.
- Les bénéfices associés au fait que les parents travaillent se répercutent aussi dans l'avenir étant donné qu'une absence prolongée du marché du travail érode les revenus futures

### Mythe 4: Les parents sont toujours les meilleurs juges

On suppose normalement que les parents sont les meilleurs juges en ce qui concerne le bien-être de leurs enfants et qu'ils s'efforceront toujours de faire les bons choix. En ce sens, donc, les gouvernements n'ont pas à intervenir dans les décisions des parents. Si les parents choisissent une formule de garde informelle et relativement peu dispendieuse pour leurs enfants, il n'appartient pas à l'État de dépenser des fonds publics pour les encourager à se procurer des services de garde réglementés qui coûtent plus cher. Si les parents choisissent de ne pas aller travailler et de rester à la maison avec leurs enfants, nous n'avons pas à fournir des services éducatifs et de garde à l'enfance subventionnés qui pourraient les inciter à changer d'idée à propos du travail ou de leurs arrangements pour la garde de leurs enfants.

#### Réplique au mythe 4

- Nous sommes d'accord avec le fait que, de façon générale, les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants. Plus est, nous savons que le bien-être des enfants dépend d'abord et avant tout de leurs parents. La qualité des services de garde importe mais la qualité des soins parentaux importe encore plus. Nous ne voulons pas diminuer, d'aucune façon, l'importance des services de garde, mais toutes les études sur le rendement des enfants démontrent que les parents jouent un rôle absolument fondamental. Toutefois, même si les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, ils ne sont pas toujours outillés pour faire les meilleurs choix.
- Il en va de l'intérêt public de procurer des services de garde à l'enfance de bonne qualité à nos enfants et de soutenir la participation des parents au marché du travail. Par conséquent, il est dans l'intérêt de la société d'encourager la fréquentation de services éducatifs et de garde à l'enfance de meilleure qualité.
- Même en ne prenant pas en compte la question d'intérêt public, il faut reconnaître que les parents ne sont pas toujours en mesure de juger adéquatement de la qualité d'un service de garde. Il faut donc adopter des mesures pour abolir les services de garde de qualité inférieure. Par exemple, dans l'étude *Cost, Quality and Child Outcome Study*, réalisée au É.-U., les chercheurs se sont intéressés à l'évaluation que faisaient parents et experts des mêmes milieux de garde. Selon les experts, la qualité moyenne des milieux de garde observés variait de faible à médiocre tandis que 90 % des parents ont jugé que ces services étaient de bonne qualité
- Il se peut que les parents soient désireux de se procurer un service de garde de bonne qualité mais que leur budget ne le permet pas. Ainsi, même si investir dans un bon

- service de garde est la bonne décision économique, beaucoup de parents n'ont pas l'argent qu'il faut pour financer cet investissement et cela, même s'ils voient bien que ce serait souhaitable
- Certains parents ne comprennent peut-être pas suffisamment les avantages de rester actifs sur le marché du travail. Ces avantages sont notamment la possibilité de meilleurs revenus plus tard et une plus grande sécurité advenant l'éclatement de la famille
- Étant donné que la plupart des parents de jeunes enfants travaillent, il est difficile de faire valoir qu'il est mal venu d'investir dans des programmes qui encouragent les parents à rester actifs sur le marché du travail.

### Mythe 5: Les politiques publiques désavantagent les mères qui restent à la maison

Cet argument suppose que le gouvernement s'est laissé influencer par un courant féministe de gauche et qu'il a adopté un ensemble de mesures conçues pour favoriser les familles où les deux parents travaillent. L'argument soulève habituellement certaines iniquités du système fiscal lesquelles désavantageraient les familles plus traditionnelles où le père travaille à l'extérieur tandis que la mère reste à la maison pour prendre soin des enfants. Les tenants de cette position comparent habituellement deux familles dont le revenu est le même avant impôt soit une famille où les deux parents travaillent à l'extérieur et une famille où le père travaille et où la mère est au foyer. L'analyse tente de démontrer que les politiques fiscales et autres mesures favorisent la famille à deux revenus. Selon ce point de vue, si l'argent affecté à ces mesures discriminatoires était distribué plus équitablement, les familles plus traditionnelles en recevraient davantage et leurs enfants s'en porteraient mieux. De plus, plus de femmes seraient incitées à rester au foyer pour prendre soin de leurs enfants.

#### Réplique au mythe 5

- L'exemple qui étaye cet argument s'appuie sur une comparaison inappropriée. Voici la comparaison typique : on prend deux familles avec un revenu de 50 000 \$ et on démontre que la famille à un revenu devra déboursier environ 5 000 \$ de plus d'impôt par année que la famille à deux revenus. Toutefois, les familles à deux revenus, qui ont le même revenu avant impôt que les familles à un revenu dont un parent reste au foyer, ne sont pas équivalentes parce que chacun des salariés de la famille à deux revenus gagnent moins que le pourvoyeur de la famille à un revenu. En comparant des choses comparables, on s'aperçoit que la discrimination se fait dans l'autre sens; en fait, ce sont les familles à deux revenus qui sont désavantagées au plan fiscal. Une bonne

comparaison prendrait deux familles dont les époux gagnent 50 000 \$ et les épouses peuvent potentiellement gagner 20 000 \$; la famille à deux revenus devra verser environ 2 750 \$ de plus d'impôt par année que la famille à un revenu

- Les familles à deux revenus ont des frais de garde significatifs à payer, une dépense que les familles dont un parent reste à la maison n'ont pas à faire. Ce facteur pris en compte, la famille à deux revenus, après avoir payé ses frais de garde et ses impôts, s'en tire moins bien que la famille à un revenu qui a les mêmes revenus avant impôt. Si on se rapporte à l'exemple précédent (le deuxième), la famille à deux revenus aura un manque à gagner, par rapport à la famille à un revenu, de l'ordre de 10 000 \$ par année si elle doit déboursier 8 000 \$ de frais de garde.
- Pour faire une bonne analyse, il faudrait comparer deux familles où les époux gagnent le même salaire avant impôt et où les épouses sont susceptibles de gagner le même salaire. Si l'épouse est salariée dans une famille et reste au foyer dans l'autre, dans tous les cas, la famille à deux revenus paie beaucoup plus d'impôt que l'autre
- Les économistes des finances publiques affirment depuis longtemps que le système fiscal favorise les familles à un revenu dont un parent reste au foyer parce que la production domestique n'est pas taxée.
- Les frais de garde devraient être, et ils le sont, déductibles à titre de dépenses reliées à l'emploi. Dans les exemples cités précédemment, la famille à deux revenus serait encore plus désavantagée si elle ne pouvait pas déduire ses frais de garde. C'est dire que la déduction pour frais de garde est une mesure d'équité fiscale et non une subvention spéciale pour les services de garde.
- Tout système de services de garde à l'enfance subventionné par l'État devrait verser des subventions pour permettre aux parents au foyer et aux parents qui travaillent de se prévaloir de services éducatifs et de garde à l'enfance. Une telle mesure se justifie en soi, que les parents travaillent à l'extérieur ou non, à cause de l'intérêt public inhérent à l'éducation préscolaire.

### Mythe 6: Les mères préféreraient rester à la maison pour s'occuper de leurs propres enfants

Cet argument suppose que les mères sont véritablement désireuses de rester au foyer à temps plein pour prendre soin de leurs enfants et qu'elles le feraient si ce n'était des iniquités du système fiscal et du système de transferts. Cet argument comporte essentiellement trois volets. Premièrement, il suppose que le système fiscal actuel et le système de subvention des services de garde désavantagent les familles dont un parent

reste au foyer. Deuxièmement, on y avance l'hypothèse comme quoi la plupart des mères préféreraient rester à la maison pour s'occuper à temps plein de leur famille. Et troisièmement, on suggère qu'en éliminant les iniquités fiscales et en accordant des allègements fiscaux aux familles dont un parent est au foyer, la majorité des mères choisirait de rester à la maison, les familles s'en porteraient mieux, et l'argent économisé sur les subventions aux services de garde servirait à défrayer les allègements fiscaux.

Nous avons répondu au premier volet dans notre réplique au mythe 5. Mais le deuxième volet mérite également qu'on s'y attarde parce qu'il laisse entendre que la plupart des mères qui travaillent sont fondamentalement insatisfaites de leur situation et choisiraient de rentrer à la maison auprès de leurs enfants si seulement elles le pouvaient. Des enquêtes servent souvent à démontrer que les mères qui travaillent s'inquiètent de la qualité des soins que reçoivent leurs enfants et souhaiteraient s'occuper elles-mêmes de leurs enfants si seulement leur budget familial le permettait.

#### Réplique au mythe 6

- L'argument comme quoi « les mères préféreraient rester à la maison » exploite l'ambivalence ressentie par la plupart des mères qui vont travailler. Les parents sont très attachés à leurs enfants et il arrive qu'ils soient inquiets de les confier à d'autres. En dépit de cela, les jeunes femmes veulent rester actives sur le marché du travail et cela, même lorsque leurs enfants sont jeunes. Ce sont les avantages liés au travail et non pas quelque biais illusoire du système fiscal qui motivent leur choix et les incitent à rester actives sur le marché du travail après la venue d'un enfant.
- Les mères sont encore plus nombreuses sur le marché du travail. Grosso modo, les trois quarts des femmes mariées qui ont des enfants de moins de six ans sont actives sur le marché du travail et leur nombre augmente à chaque année. Rien ne prouve qu'il serait facile de diminuer ce nombre même si on le voulait.
- Les allègements fiscaux requis pour inciter, si ce n'est qu'un petit nombre de mères à rentrer au foyer, sont très importants. Pour en convaincre un grand nombre, il faudrait prévoir des allègements fiscaux considérables à côté desquels le coût du meilleur des systèmes de services de garde semblerait minime. À titre d'exemple, nous avons estimé qu'avec un allègement fiscal de 2 300 \$, accordé aux familles dont un parent reste au foyer, la participation des mères sur le marché du travail diminuerait d'à peine 5 %. Malgré un allègement fiscal de l'ordre de 7 500 \$, plus de la moitié de toutes les mères actives sur le marché du travail continueraient à travailler (une diminution de 15 % par rapport à leur taux de participation actuel). Le coût pour le trésor public d'un allègement fiscal de l'ordre de 7 500 \$ serait d'environ 7,5 milliards de dollars par année

en perte de revenus d'impôts, plus élevé, en fait, que le coût d'un programme de services de garde de bonne qualité offert à tous les enfants de deux à cinq ans au Canada

- Les coûts à l'économie canadienne attribuables au retrait d'un nombre important de mères du marché du travail seraient énormes. On estime à environ 27 milliards de dollars la contribution économique des mères d'enfants d'âge préscolaire actives sur le marché du travail et ce chiffre est prudent. Or, le montant serait encore plus substantiel étant donné la diminution d'investissements dans une économie désormais réduite et les baisses de productivité attribuables à la perte de compétences. Ces deux facteurs pris en compte, la perte économique résultant de la décision de toutes ces mères de rester au foyer s'établirait aux alentours de 83 milliards de dollars par année. Ce n'est pas surprenant : la productivité élevée des mères qui travaillent constitue justement la raison pour laquelle elles sont si nombreuses à avoir choisi de travailler.
- Étant donné que nous sommes incapables d'inciter les mères à quitter le marché du travail et tout aussi incapables d'assumer les pertes de productivité qui en résulteraient, seulement deux choix s'offrent à nous. Il faut soit s'assurer que leurs enfants reçoivent de bons soins soit se résigner à ce que nos concitoyens et concitoyennes les plus vulnérables et les plus précieux soient confiés à des services de garde dont la qualité laisse à désirer. Ce sont les deux seuls véritables choix auxquels fait face le Canada.

#### Mythe 7: Les services de garde s'attaquent aux valeurs familiales

Cet argument exprime une crainte comme quoi un système de services éducatifs et de garde à l'enfance pourrait transmettre aux enfants des valeurs différentes, voire même opposées aux valeurs de la famille. Une partie de la résistance à un système de services de garde subventionné par l'État s'explique par des personnes désireuses de sauvegarder le rôle singulier et indispensable de la famille dans la transmission des valeurs aux enfants. Une version quelque peu extrême de cette crainte se manifeste cependant chez les parents qui sont méfiants à l'égard des valeurs dites « libérales-humanistes », transmises aux enfants par toute institution publique, quelle qu'elle soit. Ces parents craignent que les services publics soient tous obligés de véhiculer les valeurs séculaires et modérées canadiennes et que cela ait pour effet d'atténuer les valeurs plus strictes auxquelles ils adhèrent.

#### Réplique au mythe 7

- Nous croyons que ces craintes sont exagérées et que la plupart des Canadiennes et des Canadiens se sentiront à

l'aise dans un système de services de garde bien pensé. Les parents demeureront l'élément le plus influant dans la vie de leurs enfants. Les enfants, même s'ils fréquentent un service de garde à temps plein et à partir d'un jeune âge, sont d'abord et avant tout marqués par l'influence de leurs parents. C'est dire que les enfants vont continuer d'adhérer aux valeurs transmises par leurs parents.

- Les services éducatifs et de garde à l'enfance auront toute la liberté nécessaire pour refléter diverses cultures et valeurs. Certes, cette liberté sera limitée par des restrictions relativement à des pratiques d'exclusion possibles mais pour l'ensemble, la vaste majorité des parents canadiens pourront inscrire leurs enfants dans des services de garde qui correspondent aux valeurs de leur famille.
- Aucun parent n'aura l'obligation d'inscrire son enfant en service de garde et il sera plus facile de s'abstenir de participer que ça ne l'est avec le système d'éducation actuel.

### Mythe 8: Les coûts des services éducatifs et de garde à l'enfance sont trop élevés; la société n'en a pas les moyens

Les services de garde à l'enfance sont des services qui coûtent cher et lorsqu'ils sont de bonne qualité, ils coûtent encore plus cher. Par conséquent, à toutes les fois que des décisionnaires canadiens ont examiné la possibilité d'augmenter les subventions versées aux services de garde, c'est en partie à cause des coûts qu'ils ont reculé. L'argument à l'effet que « les coûts soient trop élevés » exploite la peur de beaucoup de Canadiennes et de Canadiens à l'égard de la taille du secteur public et leur crainte de revivre une période de déficit budgétaire. De plus, on craint également que la charge fiscale (impôts) nécessaire au financement d'un système de services de garde subventionné par l'État nuise à la compétitivité du Canada.

#### Réplique au mythe 8

- Quoiqu'il coûte effectivement cher d'offrir de bons services de garde à l'enfance, leur développement renforcerait l'économie canadienne au lieu de l'affaiblir. Les services de garde sont un investissement et non pas une dépense de consommation. La valeur d'un investissement s'établit en fonction de son rendement par rapport à la dépense.
- Les services de garde de bonne qualité génèrent deux types de rendement. Premièrement, la productivité des parents qui, grâce aux services de garde, ont la possibilité d'aller travailler et deuxièmement, l'augmentation de productivité future d'enfants exposés à un milieu éducatif enrichi alors qu'ils sont très jeunes. Une fois les bénéfices et les coûts pris en compte, les dépenses publiques en matière de bons

services de garde génèrent un rendement minimum de deux pour un, soit deux dollars de bénéfices pour chaque nouveau dollar dépensé.

- Nous avons estimé, dans notre étude de 1998 (*Les avantages et les coûts liés à de bons services de garde à l'enfance: Justification économique en faveur de l'investissement public dans nos jeunes enfants*), qu'un système de services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité, destiné aux enfants âgés de deux ans à cinq ans, pourrait coûter annuellement au gouvernement approximativement 6,3 milliards de dollars (cette somme n'est pas uniquement constituée d'argent nouveau). Cette dépense, bien que substantielle, n'est quand même pas extraordinaire. Le montant est de l'ordre, grosso modo, d'un demi de 1 % du P.I.B. canadien (en fait, le P.I.B. augmenterait avec l'arrivée d'un plus grand nombre de parents sur le marché du travail). Beaucoup de pays membres de l'OCDE investissent bien davantage dans les services de garde et l'éducation à la petite enfance. Comparativement aux solutions de rechange, il y aurait probablement lieu de considérer les services de garde de bonne qualité comme étant une aubaine. Les pertes au chapitre de la productivité s'il fallait que, dans toutes les familles, un parent choisisse de rester au foyer pour s'occuper des enfants, dépasseraient 5 % du P.I.B. par année.
- L'existence de bons services de garde, bien loin de compromettre la compétitivité du Canada, la renforcerait. En effet, les sociétés et leurs hauts dirigeants chercheraient à s'y établir. Les mères qui ont accès à de bons services de garde peuvent aller travailler. Elles peuvent faire des études et se perfectionner pour avoir de meilleures perspectives d'emploi. Et les enfants qui fréquentent des services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité sont exposés à des expériences éducatives enrichissantes. Ils poursuivent des études supérieures et acquièrent les connaissances requises pour devenir des travailleuses et des travailleurs plus productifs. Les capacités et la productivité de notre main-d'œuvre sont les raisons pour lesquelles les entreprises décident de s'établir ici.

November 2003

## Autres lectures (selection)

- Cleveland, G. & Krashinsky, M. (2001). *Our children's future: Child care policy in Canada*. Toronto, ON: University of Toronto Press.
- Cleveland, G., & Krashinsky, M. (1998). *The benefits and cost of good child care*. Toronto, ON: Childcare Resource and Research Unit, University of Toronto.
- Doherty, G., Lero, D.S., Goelman, H., LaGrange, A. & Tougas, J. (2000). *You bet I care! A Canada-wide study on: Wages, working conditions, and practices in child care centers*. Guelph, ON: Centre for Families, Work and Well-Being, University of Guelph.
- Goelman, H., Doherty, G., Lero, D., LaGrange, A. & Tougas, J. (2000). *You bet I care: Caring and Learning environments: Quality in child care centers across Canada*. Guelph, ON: Centre for Families, Work and Well-Being, University of Guelph.
- Lamb, M.E. (1998). *Non-parental childcare: Context, quality, correlates and consequences*. In I.E. Siegel and K.A. Renninger (Vol. Eds.), *Child psychology in practice*, W. Damon (series Ed.) *Handbook of Child Psychology* (5<sup>th</sup> ed) (pp.73-134) New York, NY: Wiley.
- NICHD Early Child Care Research Network. (2000). The relation of child care to cognitive and language development. *Child Development*, 71 (4), 960-980.
- Shonkoff, J.P. & Phillips, D.A. (Eds.). (National Research Council and Institute of Medicine) (2000). *From neurons to neighbourhoods: The science of early childhood development*. Washington, D.C.: National Academy Press.

## CRRU PUBLICATION LIST

### Occasional paper series

1. Child care for Canadian children and families: A discussion paper (1993)
2. Proceedings from the Child Care Policy and Research Symposium (1993)
3. Work-related child care in context: A study of work-related child care in Canada (1993)
4. Rural child care in Ontario\* (1994)
5. Child care: Canada can't work without it (1995)
6. A sociological examination of the child care auspice debate (1995)
7. The great child care debate: The long-term effects of non-parental child care (1996)
8. Theorizing political difference in Toronto's postwar child care movement (1996)
9. Neo-conservatism and child care services in Alberta: A case study (1997)
10. How should we care for babies and toddlers? An analysis of practice in out-of-home care for children under three (1999)
11. Child care and Canadian federalism in the 1990s: Canary in a coal mine (2000)
12. More than the sum of the parts: An early childhood development system for Canada (2000)
13. Women, citizenship and Canadian child care policy in the 1990s (2001)
15. Targeting early childhood care and education: Myths and realities (2001)
16. An integrated approach to early childhood education and care: A preliminary study (2001)
17. Reforming Québec's early childhood care and education: The first five years\* (2002)
18. Child care by default or design? An exploration of differences between non-profit and for-profit Canadian child care centres using the *You Bet I Care!* data sets (2002)

## Other publications

- A survey of first year early childhood education students in Ontario (1989)
- Flexible child care in Canada: A report on child care for evenings, overnight and weekends, emergencies and ill children, and in rural areas (1989)
- Assessing child care needs: Sample questionnaires (1989)
- Assessing community need for child care: Resource material for conducting community needs assessments (1989)
- Child care policy in Canada: An annotated bibliography (1994)
- The benefits and costs of good child care: The economic rationale for public investment in young children\* (1998)
- Early childhood education and care in Canada 2001 (5<sup>th</sup> ed., 2003)
- Fact and fantasy: Eight myths about early childhood education and care (2003)
- The state of data on early childhood education and care in Canada: National Data Project final report (2003)

## Fact sheets and summaries

- Child care vouchers: What do we know about them? (1997)
- What does research tell us about quality in child care? (1997)
- Public policy context of child care: The issue of auspice (1997)
- Is child care a good public investment? (1998)
- A framework for quality: A European perspective (1999)
- Values and beliefs in caring for babies and toddlers (1999)
- The rights of young children (1999)

## BRIEFing NOTES

- More than the sum of the parts: An early childhood development system for Canada (2000)
- Early childhood development services: How much will they cost? (2000)
- Targeting early childhood care and education: Myths and realities (2001)
- Executive summary: Starting Strong—Early education and care. Report on an OECD Thematic Review (2001)
- Is this as good as it gets? Child care as a test case for assessing the Social Union Framework Agreement (2002)
- Building a firm foundation for lifelong learning: The importance of early childhood education and care (2002)
- Ontario's spending for regulated child care, 1942-2001 (2002)
- Early childhood education and care in Canada 2001: Summary\* (2002)

## Videotapes

- Good childcare, healthy childcare (1989)
- Child care by design (1995)
- In the public interest: The benefits of high quality child care\* (1997)

\* Indicates item available in French.